

L'hôtel Sofitel à Montréal : un cas exemplaire de bonne gestion environnementale des matières résiduelles

Par Coralie Deny

L'hôtel, situé au 1155 rue Sherbrooke Ouest, ouvert en 2002, est un exemple à suivre en termes de gestion des matières résiduelles générées par un tel commerce. En effet, la mise en place avant même son ouverture des moyens notamment pour recycler a permis d'atteindre un taux de valorisation de 83 % en 2006 et même de le dépasser aujourd'hui. Un taux qui va au-delà de l'objectif fixé par la Politique québécoise !

L'entreprise fait d'ailleurs partie de la liste des établissements attestés ICI ON RECYCLE!, programme créé et géré par la société d'État [RECYC-QUÉBEC](#).

Bien sûr, pour y parvenir, il a fallu agir sur plusieurs fronts à la fois. Mais en premier, la volonté d'aller de l'avant a été affirmée par la Direction et également supportée par Joël Gosselin, Directeur de l'entretien technique. De plus, l'hôtel Sofitel fait partie du groupe ACCOR qui s'est doté d'une [Charte Environnement de l'Hôtelier](#) comprenant 65 points. L'hôtel Sofitel en respecte déjà environ 75 %.

De manière générale, l'hôtel récupère le papier, le carton, le verre, le plastique et le métal mais aussi les piles, les cellulaires, les batteries, les cartouches d'encre.

Mais les actions vont beaucoup plus loin.

Des bacs de récupération pour le papier et le verre/plastique/métal (VPM) sont installés dans toutes les chambres. Ce type d'initiatives a permis de doubler la quantité de VPM récupéré ; une preuve que les clients sont sensibilisés à la question !

Grâce à l'adoption d'une politique d'achat verts, l'entreprise s'assure de faire des achats de produits durables et de donner divers objets à des organismes de bienfaisance, tels les shampooings, les savons, les séchoirs à cheveux et le mobilier.

Ainsi, de nombreuses actions visant la réduction et la mise en valeur des matières résiduelles ont été mises en place :

- Utilisation de cartouches d'encre réusinées
- Impression recto-verso des documents internes
- Achats locaux et biologiques
- Réduction progressive du nombre de néons et remplacement par des néons plus durables
- Remplacement des luminaires des chambres par des fluorescents compacts, moins énergivores et plus durables
- Entretien et réparation des biens mobiliers afin d'allonger leur durée de vie
- Aucun remplacement de bien avant que toutes les possibilités de réparation n'aient été envisagées

- En cas de remplacement d'équipement encore fonctionnel, don à des organismes de bienfaisance locaux
- Renvoi des cintres de métal au fournisseur de service de nettoyage à sec à des fins de réemploi

Comme la réussite d'un tel virage environnemental passe par l'implication de tous, le personnel de l'hôtel est continuellement sensibilisé et formé aux principes environnementaux auxquels adhère l'établissement. Plusieurs moyens sont utilisés pour y parvenir :

- Diffusion d'information par l'entremise du comité
- Présence d'affiches dans les départements et les corridors, babillards dans les zones communes
- Aménagement d'un *Coin Vert*, soit un espace de relaxation et d'information sur l'environnement
- Réunion mensuelle de tous les employés comprenant un point « environnement »
- Site intranet Accor accessible à tous les employés et comprenant de l'information sur l'engagement environnemental du groupe Accor
- Organisation annuelle d'une « Journée verte »

D'autre part, pour stimuler l'initiative, il existe à l'interne un programme qui récompense financièrement les bonnes idées innovantes des employés.

Souhaitons que cet exemple en ce qui concerne la gestion écologique des matières résiduelles soit suivi par beaucoup d'autres hôtels montréalais !

Dans le cadre de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, la société d'État RECYC-QUÉBEC a reçu du gouvernement du Québec le mandat de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits, ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources.

Afin de répondre à ce mandat, RECYC-QUÉBEC fait la promotion d'une gestion responsable des matières résiduelles par l'entremise du Programme ICI ON RECYCLE! Ce programme vise à reconnaître les établissements ICI (Industries, Commerces, Institutions) qui atteignent les objectifs de mise en valeur spécifiés dans les critères d'évaluation du programme. Dans le but de favoriser une participation accrue au programme et d'inciter les établissements québécois à mettre en place un système de gestion de leurs matières résiduelles, RECYC-QUÉBEC propose dorénavant trois niveaux de participation. Pour en savoir plus, consultez le site internet de [RECYC-QUÉBEC](http://www.recyq-quebec.com).